Image not found or type unknown

Séjour en France d'une mineure Franco Brésilienne

Par **Emmanuelle Mathieu**, le **20/03/2018** à **02:38**

Bonjour,
Ma fille, de 16 ans, qui est fanco brésilienne est partie en France le 03 décembre avec son passeport brésilien sans visa spécial. C'est-à-dire qu'elle est entrée en France avec un visa de touriste de trois mois qui est expiré maintenant. Elle doit rester jusqu'en juin. Quand j'ai appelé l'ambassade brésilienne, ils m'ont dit qu'elle est illégale en France mais elle est française : elle est née en France, sa mère (moi) est française.

D'après le monsieur de l'ambassade, elle pourrait avoir à payer une amende, chère quand elle sortira du territoire français et éventuellement être interdite de séjour en France, ce que je ne comprends pas puisqu'elle est française.
Par contre, c'est vrai qu'elle n'a aucun papier d'identité français : elle ne peut pas faire la demande de sa carte d'identité parce que je ne suis pas en France, ni son père et qu'il faut un des deux parents pour faire la demande. Le seul papier qu'elle a est le livret de famille.
Comment doit-elle faire pour régulariser sa situation vis à vis des autorités françaises et/ou brésiliennes afin de ne pas avoir de problèmes quand elle reviendra au Brésil ?
Merci beaucoup pour votre aide,
Emmanuelle

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés